



Office Public de l'Habitat
de **Coulommiers**

RAPPORT D'ACTIVITE 2015



S*SOMMAIRE*

- 3 Préambule
- 4 Les Commissions
- 5 Les Chiffres Clés
- 6 Les Temps Forts 2015
- 8 L'Entretien et la Maintenance
- 9 Les Marchés Publics
- 10 Le Parc Locatif
- 11 La Gestion Locative
- 13 La Qualité de Service
- 14 Les Ressources Humaines
- 15 Le Rapport Financier
- 16 Les Projets 2016

P PRÉAMBULE

L'Office Public de l'Habitat de Coulommiers a été créé en 1929 pour résoudre la crise du logement, au moment de la reconstruction après la guerre.

Il est aujourd'hui, le premier bailleur social de Coulommiers, avec une quarantaine de collaborateurs qui gèrent et assurent la maintenance d'un patrimoine de **1898 logements sociaux** repartis sur trois secteurs de Coulommiers : **Les Templiers, le Centre-Ville et Vaux.**

L'objectif primaire est de répondre au mieux aux attentes des locataires, en apportant un service de proximité professionnel et réactif.

Développer et entretenir durablement son patrimoine, est aussi une priorité.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OPH

Le Président Franck RIESTER

La Vice-présidente Laurence PICARD

4 MEMBRES DE LA COLLECTIVITE LOCALE

Sylviane PERRIN
Michèle KIT
Noua DIAB
Philippe DE LA CHAPELLE

3 MEMBRES AYANT LA QUALITE DE PERSONNALITE QUALIFIEE

Éric DAMET
Guy DHORBAIT
André BELLESSERT

3 REPRESENTANTS ELUS DES LOCATAIRES

Janine MORDELET (CLCV)
Simone HERAULT (CNL)
Mohammed MARWANE (ACL)

1 REPRESENTANT DU COLLECTEUR 1%

Jean-Pierre JERON (PROCILIA)

1 REPRESENTANT DE LA CAF

Catherine GASPERMENT

1 REPRESENTANT de l'UDAF

Marcel HENAULT

1 REPRESENTANT SYNDICAL

Patrice KECK (CGT)

1 REPRESENTANT DES ASSOCIATIONS D'INSERTION DES PERSONNES DEFAVORISEES

Christine DARRAS (Croix Rouge)

Les 17 membres du Conseil d'Administration définissent les grandes orientations de l'OPH, ils déterminent la politique générale, votent le budget et approuvent les comptes.

LES AUTRES COMMISSIONS

LE BUREAU

Il agit par délégation du Conseil d'Administration et se substitue à lui dans le cadre des délégations qu'il a reçu et lui rend compte de son activité.

Le Président Franck RIESTER

LES MEMBRES TITULAIRES

Laurence PICARD
Philippe DE LA CHAPELLE
Sylviane PERRIN
Simone HERAULT

LA COMMISSION D'ATTRIBUTION DES LOGEMENTS

Elle est chargée de l'attribution des logements appartenant à l'OPH.

La Présidente Sylviane PERRIN

LES MEMBRES TITULAIRES

André BELLESSERT
Michèle KIT
Noua DIAB
Catherine GASPERMENT
Janine MORDELET

LES MEMBRES AYANT VOIE CONSULTATIVE

Christine DARRAS (Croix Rouge),
Marcel HENAU (CCAS)

LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Son rôle est d'attribuer les marchés publics conformément à la réglementation.

La Présidente Marie-José THOURET
(Directrice Générale de l'OPH)

LES MEMBRES TITULAIRES

Sylviane PERRIN
Philippe DE LA CHAPELLE
Simone HERAULT
Jean-Pierre JERON

LES MEMBRES SUPPLEANTS

Laurence PICARD
Patrice KECK
Noua DIAB
Guy DHORBAIT

LE CONSEIL DE CONCERTATION LOCATIVE

Dans cette instance de concertation avec les représentants des associations de locataires, sont traités les sujets qui concernent les services mis en place pour le patrimoine de l'OPH.

La CLCV	Janine MORDELET
La CNL	Simone HERAULT
L'ACL	Mohammed MARWANE

ACTIVITÉS DES COMMISSIONS AU COURS DE L'ANNÉE 2015

- 4 séances du Conseil d'Administration
- 3 réunions du Conseil de Concertation Locative
- 6 séances de la Commission d'Appels d'Offres
- 12 séances de la Commission d'Attribution des Logements

LES CHIFFRES CLÉS

LOGEMENTS SOCIAUX

1898



COLLABORATEURS

45



LOCAUX COMMERCIAUX

18



LOGEMENTS ATTRIBUÉS

141



GARAGES ET EMPLACEMENTS

465



INTERVENTIONS D'ENTRETIEN

4197



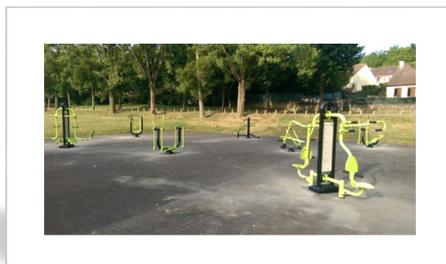
483 019€

RÉSULTAT NET



LES TEMPS FORTS DE 2015

**AMÉNAGEMENT D'UNE AIRE
DE DÉTENTE AU QUARTIER
DE VAUX**



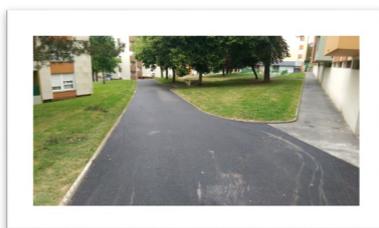
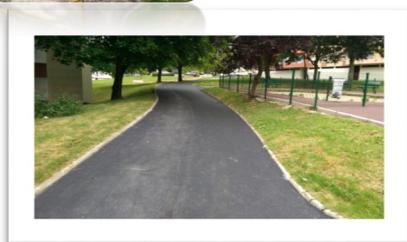
**RACCORDEMENT AU RÉSEAU
GÉOTHERMIQUE DU QUARTIER
DE VAUX (8ÈME ET 9ÈME GROUPES)
POUR LE CHAUFFAGE**



**CRÉATION DE
20 REGARDS AU
QUARTIER DES
TEMPLIERS
(BAT. 15)**



**REFECTION DES
CHEMINEMENTS AU
QUARTIER DES TEMPLIERS
POUR ACCESSIBILITE PMR**



**REMISE EN
ÉTAT DES
BANCS AU
QUARTIER DE
VAUX**



**PLANTATION DE
80 ROSIERS À
PIERRE MOTRIER
EN CENTRE-VILLE**



LES TEMPS FORTS DE 2015

MICRO CRÈCHE LES P'TITS LOUPS

AMÉNAGEMENT D'UNE MICRO
CRÈCHE « LES P'TITS LOUPS »
AU QUARTIER DE VAUX



IMMEUBLES DU QUARTIER BERTHEREAU

RÉHABILITATION ÉNERGÉTIQUE EN COURS DES
IMMEUBLES DU QUARTIER BERTHEREAU



Remplacement de
l'éclairage des
cages
d'escaliers et des
garages par des
lampes LED



Remplacement des
convecteurs électriques par des
radiateurs à inertie

Remplacement des
ouvrants par du
double vitrage



Isolation des pignons
et des
façades
et
isolation
du plafond
des garages



Remplacement des portes palières
des logements



IMMEUBLE LE BRASSET



RÉHABILITATION EN
COURS DE LA BATISSE
DE « LA POSTE » AVEC
LA CREATION DE
13 LOGEMENTS



L'ENTRETIEN ET LA MAINTENANCE

L'ENTRETIEN COURANT ET GROS ENTRETIEN

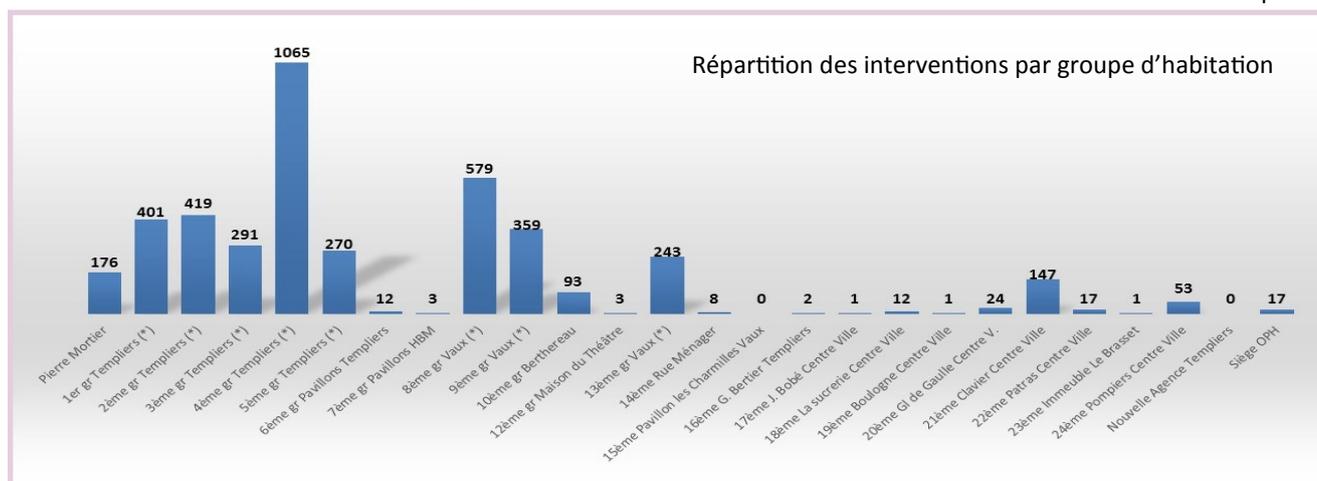
973 093 euros consacré aux divers travaux d'entretien tels que l'entretien des biens immobiliers, les travaux de handicap, d'économie d'énergie et les états des lieux ainsi que les gros travaux tels que la réfection des terrasses, des couvertures des pavillons et du démoussage.

2013	2014	2015
1 467 391	1 348 521	973 093

VAUX	
8ème et 9ème groupe	Réfection des terrasses
TEMPLIERS	
4° Groupe	Démoussage
Pavillon –rue des sources-	Réfection des couvertures

LA MAINTENANCE

4 197 interventions effectuées sur l'année sur l'ensemble du parc

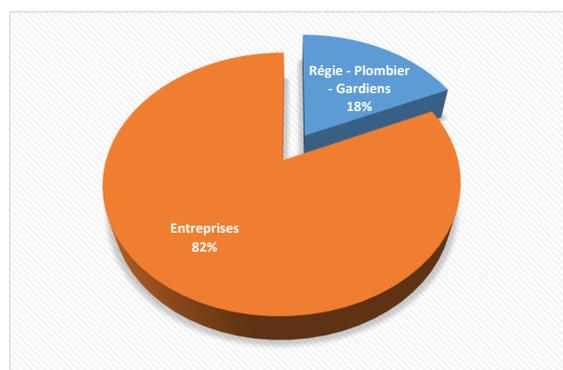


1er gr Templiers : Bât. A.B.C.D.E. **2ème gr Templiers :** Bât. I.F.G.H. **3ème gr Templiers :** Bât. J.K.L.M.
4ème gr Templiers : Bât. 1. à 18 **5ème gr Templiers :** Bât. 19 à 25
8ème gr Vaux : Résidences : Poitou—Limousin—Auvergne —Berry— Roussillon— Languedoc— Provence— Dauphiné—
9ème gr Vaux : Résidences : Guyenne— Périgord— Picardie— Béarn— Gascogne—
13ème gr Vaux : Résidences : Normandie— Lorraine 1&2— Alsace— Aquitaine— Ile-de-France 1&2— Bourgogne 1&2—

Dont :

18 % effectuées par la Régie, le plombier et les Gardiens

82 % effectuées par les prestataires



LES MARCHES PUBLICS

Pour remplir ses missions, l'Office fait appel à des prestataires et lance des consultations dans les domaines des travaux, des services et des fournitures.

En 2015, 17 nouveaux marchés ont été lancés qui s'ajoutent aux 51 des années écoulées soit **68** marchés en cours.

<i>Intitulés des marchés passés en 2015</i>	<i>Titulaires</i>
Travaux d'amélioration de l'immeuble Le Brassat sis 4-2, Place de l'Hôtel de Ville, 6, rue du Général de Gaulle - 77120 Coulommiers Lot 2 - Charpente Bois	DEQUIROT
Travaux de rénovation énergétique des bâtiments d'habitation situés au 2/4/6/8/10/11 du Quartier Berthereau - 77120 Coulommiers Lot 1 - Ravalement	TOURRET
Marché à bons de commande concernant l'exécution de travaux de peinture dans les logements et parties communes des immeubles appartenant au patrimoine (marché résilié)	FELDIS ET LEVIAUX
Marché à bons de commande concernant l'exécution de travaux de peinture dans les logements et parties communes des immeubles appartenant au patrimoine	LES PEINTURES PARISIENNES
Marché relatif au remplacement des tableaux d'abonnés des 59 logements sis au 2/4/6/8/10/11 Quartier Berthereau appartenant au patrimoine	CIDE ELEC
Marché relatif au remplacement des chaudières individuelles murales au gaz équipant le 1er groupe du Quartier des Templiers appartenant au patrimoine	COURTEILLE
Marché relatif à la maintenance des dispositifs de fermetures ou équipements techniques manuels, motorisés, semi-automatiques et automatiques appartenant au patrimoine	PORTIS
Mission de maîtrise d'œuvre dans le cadre de la création de 6 ascenseurs pour accès PMR et du remplacement des portes de séparations des coursives au 8ème groupe du Quartier de Vaux à Coulommiers	ARCHICREA DP
Mission de maîtrise d'œuvre dans le cadre de l'opération d'acquisition-amélioration et construction de l'immeuble sis 15 bis, avenue de Strasbourg à Coulommiers	J.B. CARRERE
Marché concernant l'entretien des appareils de robinetterie et divers à assurer dans les divers groupes d'immeubles appartenant au patrimoine	ISTA
Marché à bons de commande concernant l'entretien et le remplacement d'appareillages électriques dans les divers groupes d'immeubles appartenant au patrimoine (marché résilié)	ITEBELEC
Marché à bons de commande concernant l'entretien des chaudières individuelles gaz, des chauffe-bains gaz, des VMC gaz / DSC, de l'installation de chauffage et d'eau chaude sanitaire, des VMC sanitaire, ainsi que de la ventilation naturelle	
Lot 1 - Chaudières individuelles gaz - chauffe-bains gaz - VMC gaz / DSC - installation de chauffage et d'eau chaude sanitaire	COURTEILLE
Lot 2 - VMC sanitaire et conduits de ventilation naturelle	ISERBA
Marché à bons de commande concernant l'entretien des espaces verts et des voies privées appartenant à l'OPH situés au Quartier des Templiers et au Quartier de Vaux	ID VERDE
Marché à bons de commande concernant l'entretien et le remplacement de revêtements de sols souples à assurer dans les divers groupes d'immeubles appartenant au patrimoine	ELIEZ
Marché relatif à la location, l'entretien et le relevé des compteurs individuels appartenant au patrimoine de l'Office Public de l'Habitat de Coulommiers	OCEA SMART BUILDING
Marché à bons de commande concernant l'entretien et le remplacement d'appareillages électriques dans les divers groupes d'immeubles appartenant au patrimoine	CIDE ELEC

LE PARC LOCATIF

1898 logements répartis sur trois secteurs de la ville :

TEMPLIERS, CENTRE-VILLE et VAUX



LA GESTION LOCATIVE

LES ATTRIBUTIONS

Le parc de l'OPH compte **1898** logements répartis sur trois secteurs :

286 logements en Centre-Ville

1157 logements au quartier des Templiers

455 logements au quartier de Vaux

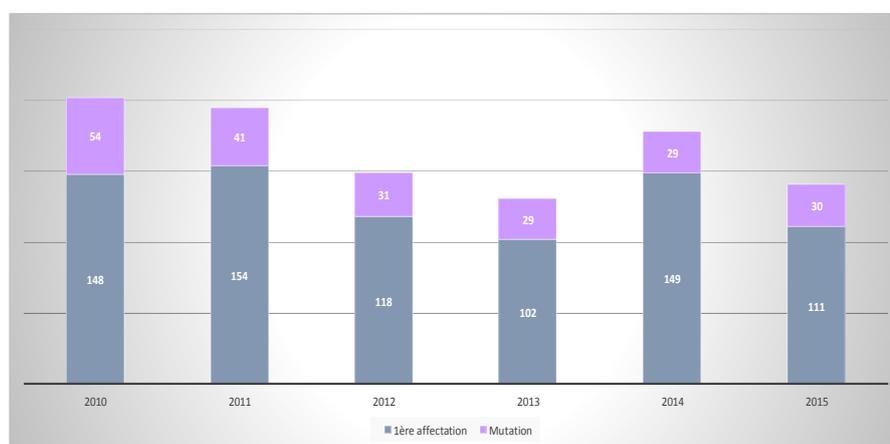


56% du parc est contingenté pour le 1% patronal (PROCILIA) la Préfecture et la Ville de Coulommiers.

En 2015, **141** logements ont été attribués dont :

111 logements attribués en **1ère** affectation

et **30** dans le cadre des mutations



453 nouvelles demandes de logements enregistrées en 2015

dont **92** dans le cadre des demandes de mutation



L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

La Conseillère en Economie Sociale et Familiale permet d'assurer le maintien des familles dans le logement en cas de difficultés financières ou sociales. Elle intervient au quotidien et son rôle est essentiel pour l'insertion sociale.

La première étape, parfois délicate, est la prise de contact, établir la relation est une priorité. La Conseillère Sociale apporte son soutien aux familles, le plus fréquemment sur la gestion de leur budget et leur indique les démarches éventuelles à effectuer.

Le suivi des familles peut parfois durer des mois et mobiliser d'autres travailleurs sociaux ce qui permet ainsi au locataire d'avoir plus de chance de trouver une solution.

Elle contribue également au montage des dossiers FSL « **Fonds de Solidarité pour le Logement** »

Ces aides du FSL peuvent notamment permettre de financer :

- les dépenses liées à l'entrée dans un logement (dépôt de garantie, premier loyer, assurance du logement, frais de déménagement),
- les dettes de loyers charges comprises, les factures d'énergies électricité, gaz, d'eau et de téléphone.

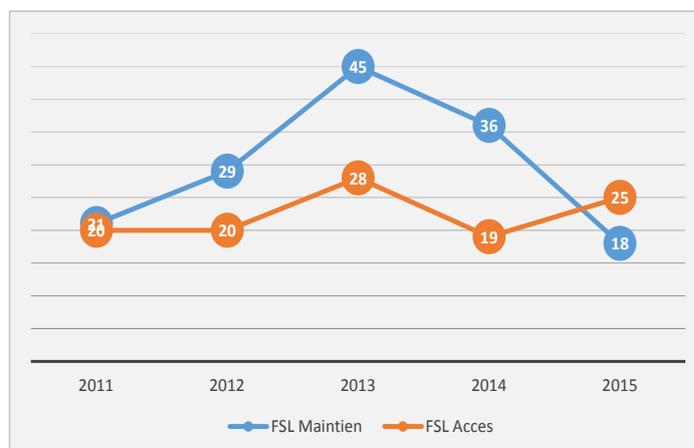
Un partenariat étroit entre la Maison Départementale des Solidarités (MDS) et le Centre Communal d'Action Sociales (CCAS) a permis de mettre en place des mesures d'accompagnement telles que MJAGBF⁽¹⁾ / MASP⁽²⁾ ou ASLL⁽³⁾.

	2012	2013	2014	2015
MJAGBF	2	1	0	0
MASP	3	2	3	3
ASLL	6	8	14	12

⁽¹⁾ Mesure Judiciaire d'Aide à la Gestion du Budget Familial (MJAGBF)

⁽²⁾ Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé (MASP)

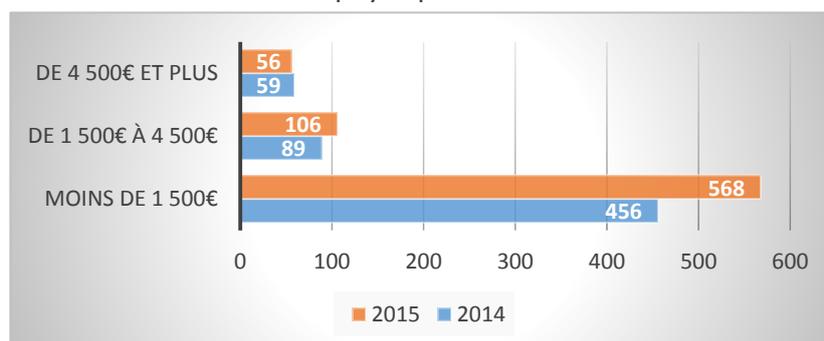
⁽³⁾ Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL)



LE CONTENTIEUX

Ultime étape pour faire réagir les locataires en impayés afin d'éviter leur expulsion.

Au 31 décembre 2015, **730 dossiers** sont toujours en instance dont **576** concernent des locataires en impayés présents et **154** des locataires en impayés partis.



LA QUALITÉ DE SERVICE

La qualité des services rendus aux locataires tel est l'objectif de l'OPH de Coulommiers.

CHARTRE DU LOCATAIRE

Respecter d'ores et déjà votre tranquillité et le cadre de vie des résidents, l'OPH a rédigé la charte du locataire. Elle est inscrite dans le bail de logement ou un mode d'habitat participatif et a pour objet de rappeler collectivement le cadre et le respect de chaque collectif communautaire et d'offrir aux locataires de pouvoir participer librement au cadre de la résidence.

SECURITE

- Ne pas compromettre la sécurité des personnes et des biens.
- Maintenir les portes d'entrée des locaux fermées.
- Ne pas laisser les portes ouvertes en sortant.

BRUIT

- Respecter la tranquillité des voisins.
- Eviter tout acte de bruit, les déplacements de meubles, les travaux de peinture, les travaux de rénovation, les travaux de menuiserie, les travaux de plomberie et les travaux de peinture.

ESPACE VERTS

- Ne pas dégrader les espaces verts.
- Ne pas laisser les déchets dans les espaces verts.

CIGARETTES

- Ne pas fumer dans les parties communes.

ESPACE EXTÉRIEURS

- Ne pas déposer de déchets ou objets sur les espaces de balcons, de terrasses, de loggias ou de vérandas.
- Ne pas laisser les déchets ou objets sur les espaces de balcons, de terrasses, de loggias ou de vérandas.

PETITS ET GRANDS ENFANTS

- Ne pas laisser les enfants seuls dans les parties communes et les espaces extérieurs.
- Ne pas laisser les enfants seuls dans les parties communes et les espaces extérieurs.

STATIONNEMENT

- Ne pas stationner dans les emplacements réservés à cet effet.
- Ne pas stationner dans les emplacements réservés à cet effet.

PROPRETE

- Ne pas laisser les déchets ou objets sur les espaces de balcons, de terrasses, de loggias ou de vérandas.
- Ne pas laisser les déchets ou objets sur les espaces de balcons, de terrasses, de loggias ou de vérandas.

ANIMAUX DE COMPAGNIE

- Ne pas laisser les animaux de compagnie seuls dans les parties communes et les espaces extérieurs.
- Ne pas laisser les animaux de compagnie seuls dans les parties communes et les espaces extérieurs.

Cette charte a été approuvée par vos représentants d'associations de locataires.

LA CHARTRE DU LOCATAIRE

L'OPH et les Associations de Locataires ont élaboré cette **Charte des Locataires** afin de rappeler les règles importantes en matière de sécurité, de bruit, de stationnement, de propreté, de respect des espaces verts, etc.

Chaque association s'est engagée à faire vivre cette charte et favoriser ainsi le bien vivre ensemble.

L'ACCUEIL DU SIÈGE

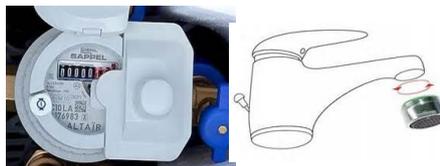
L'accueil du siège a été réaménagé afin de permettre aux personnes à mobilité réduite d'y accéder.

Une rampe d'accès, devant la porte coulissante automatique, a été créée et un mobilier adapté installé.



LA TÉLÉ-RELÈVE

Depuis septembre, les **compteurs** d'eau équipés de **télé-relève** ont été installés sur l'ensemble du parc par la Société « Ocea Smart Building ».



Ce nouveau système permet une relève à distance quotidienne, automatique et fiable sans avoir à

pénétrer dans les logements.

En parallèle, il a été installé des **réducteurs de débit** dans chaque logement.

LA COMMUNICATION



Renforcer le lien avec ses locataires est une priorité pour l'OPH.

Les **Flash Office** présentent les actions menées dans les quartiers, les chantiers en cours, ..., le site internet :

www.ophcoulommiers.fr véritable vitrine de l'OPH, permet d'accéder aux informations fonctionnelles, de payer son loyer en ligne et d'échanger avec les services dans la rubrique « Nous contacter ».

Office Public ou Habitat de Coulommiers

Bienvenue à l'Office Public de l'Habitat de Coulommiers

NOUS DECOUVRIRE

- Qui sommes-nous ?
- Nos partenaires
- Nos réalisations
- Nos services
- Nos chantiers
- Nos événements
- Nos contacts

Comment payer votre loyer

- Vous devez régler votre loyer dès réception de votre avis d'échéance
- Pour cela, plusieurs modes de règlement sont à votre disposition :
- Par Chèque** (Modèle à l'ordre de l'OPH que vous disposez dans votre agence ou au siège, accompagné impérativement du coupon d'échéance de votre avis d'échéance.)
- Par Prélèvement automatique** au 5, 10 ou 15 du mois
- Si vous choisissez ce mode de paiement veuillez vous rendre au siège de l'OPH afin de remplir le formulaire de mandat de prélèvement automatique et de vous munir d'un relevé d'identité bancaire (RIB) en positif.
- Par Carte bleue** : Au siège de l'OPH en vous munissant de votre avis d'échéance.
- Paiement en ligne** : Pour votre 1ère connexion, demander votre mot de passe au siège de l'OPH au 01 64 03 03 42
- Paiement en ligne (Débit/Prélèvement en ligne)** : Consultez l'adresse ci-dessous

Le partenariat avec **ma-résidence.fr** et l'installation de tablettes et écran dans nos agences permet de développer des relations nouvelles entre voisins



LES RESSOURCES HUMAINES

EN CHIFFRES

45 COLLABORATEURS

49 % STATUT PUBLIC /

51 % STATUT PRIVE

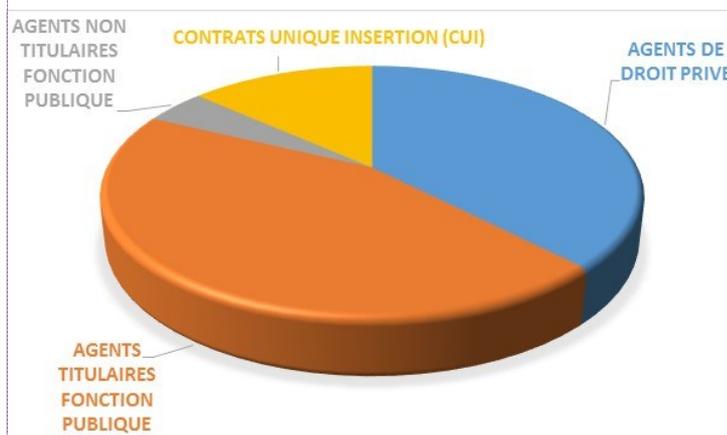
47 JOURS DE FORMATION

37 AGENTS FORMES

4 DEPARTS EN RETRAITE

1 522 355€ DE
MASSE SALARIALE BRUTE

RÉPARTITION PAR STATUT



17 AGENTS DE DROIT PRIVE

20 AGENTS TITULAIRES FONCTION PUBLIQUE

2 AGENTS NON TITULAIRES FONCTION PUBLIQUE

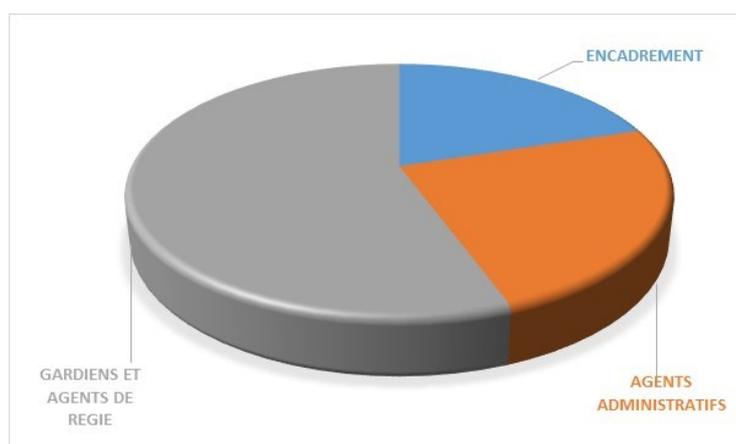
6 CONTRATS UNIQUE INSERTION (CUI)

RÉPARTITION PAR CATÉGORIE

9 ENCADREMENT

11 AGENTS ADMINISTRATIFS

25 GARDIENS ET AGENTS DE REGIE



AVANCÉES SOCIALES

L'employeur a l'obligation d'évaluer l'ensemble des risques auxquels ses salariés sont exposés ce qui inclut les **Risques Psycho Sociaux (RPS)**. Un audit a donc été réalisé par un cabinet extérieur aux fins de cartographier ces risques et anticiper les difficultés.

Un **contrat de prévoyance** a été souscrit pour les agents de droit privé couvrant les risques décès, invalidité,... et la **Prime d'intéressement** a été versée pour la deuxième année consécutive.

LE RAPPORT FINANCIER

En 2015, l'OPH a réalisé un résultat bénéficiaire de 483 019 euros

Bilan au 31 décembre 2015

ACTIF NET

Immobilisations incorporelles	25 545 €
Immobilisations corporelles	26 156 949 €
Immobilisations corporelles en cours	3 843 236 €
Total actif immobilisé	33 025 730 €

Stock et en-cours	119 999 €
Fournisseurs	40 933 €
Créances	1 474 276 €
Trésorerie	5 845 456 €
Charges constatées d'avance	51 626 €
Total actif circulant	7 532 290 €

Charges à répartir sur plusieurs exercices	93 150 €
--	----------

40 651 170 €

PASSIF

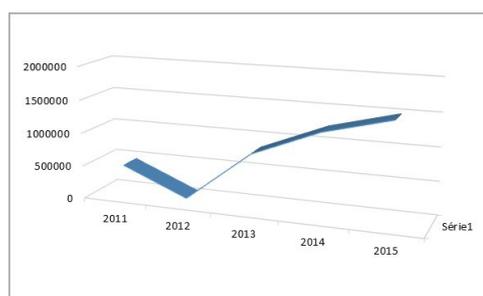
Capitaux propres	20 442 959 €
Provisions pour risques et charges	838 225 €
Dettes	19 369 986 €

40 651 170 €

AUTOFINANCEMENT

2011	478 076 €
2012	68 221 €
2013	842 871 €
2014	1 246 507 €
2015	1 501 354 €

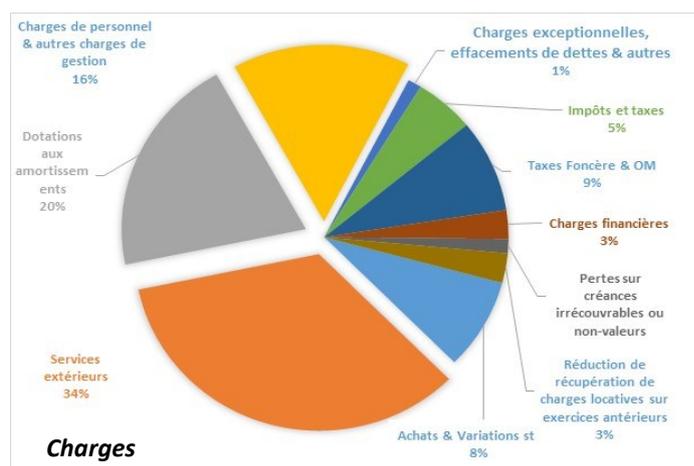
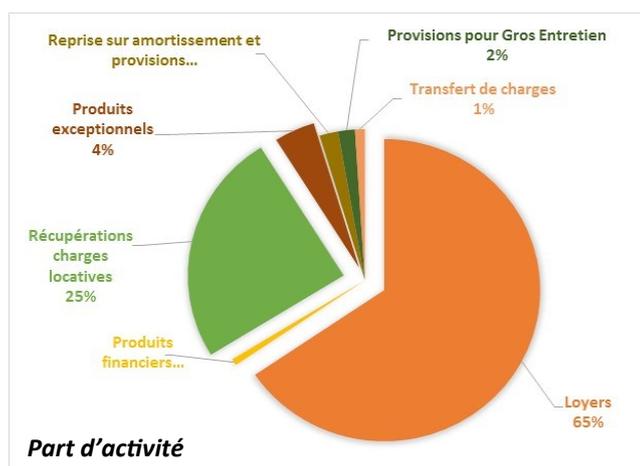
La capacité d'autofinancement net pour 2015 est supérieure à l'année précédente compte tenu de la diminution des reprises sur amortissements



LOYERS

	2012	2013	2014	2015
Loyers logements	6 542 198	6 748 029	6 878 153	6 898 078
Garages et parkings	183 796	192 591	186 444	185 387
Commerces	49 206	80 981	95 669	99 977

COMPTE DE RÉSULTATS 2015



LES PROJETS 2016



ACHEVEMENTS DES TRAVAUX

Résidences Berthereau

L'achèvement de la réhabilitation des 59 logements et des bâtiments est prévu courant janvier 2016. Les travaux aux abords des bâtiments seront terminés courant juin.



Réfection et mise en accessibilité PMR de la voie piétonne située derrière le bâtiment sis 5, 7, 9, 11 rue Paul Brodard.

Immeuble Le Brasset

Les 13 logements aménagés sur trois niveaux et accessibles aussi aux personnes à mobilité réduite ont été livrés fin 2015. L'embellissement extérieur sera achevé courant 2016.



REQUALIFICATION DE L'IMMEUBLE DE L'EX-DDE

Le bâtiment qui abritait l'ex-DDE va être réaménagé par la création de bureaux au rez-de-chaussée destinés à la Mission Locale, puis par la création de 6 logements, de type 1, aux étages.

Derrière la maison en pierres meulières, il sera également construit, au fond de la parcelle, une bâtisse où seront aménagés une salle de réunion en rez-de-chaussée et 5 logements de type T1 au 1er étage.

Les travaux devraient démarrer au troisième trimestre 2016.



REPLACEMENT DES CHAUDIERES

Au quartier des Templiers, 109 nouvelles chaudières individuelles murales au gaz vont être installées, et à Pierre Mortier 101 chaudières individuelles à ventouses.



RACCORDEMENT À LA GEOTHERMIE

Au quartier de Vaux, l'eau chaude sanitaire des 319 logements des 8ème et 9ème groupe sera raccordée à la Géothermie, les pignons vont être isolés par l'extérieur et des ventilations hygroréglables installées.



CREATION D'ASCENSEURS

Au 8ème groupe du quartier de Vaux, 6 ascenseurs seront installés et les portes de séparation des coursives remplacées.



MISE EN PLACE VIDEO PROTECTION

Les groupes 8, 9 et 13 du quartier de Vaux vont être équipés de vidéo protection.



RENOVATION THERMIQUE

Les immeubles du 13ème groupe au quartier de Vaux, présentant des déperditions thermiques importantes vont être isolés par l'extérieur et les ouvrants vont être remplacés. L'ensemble des immeubles seront raccordés, tant en chauffage qu'en eau chaude sanitaire à la géothermie.



**Office Public de l'Habitat
de Coulommiers**

15 Avenue de la République—77120 COULOMMIERS

☎ 01 64 03 13 13

www.ophcoulommiers.fr